

Image not found or type unknown



Divorce dun mariage franco tunisien fait a londres

Par **sophie**, le **21/11/2008** à **17:21**

BONJOUR
D ORIGINE FRANCAISE JE ME SUIS MARIEE A LONDRES IL Y A 4 ANS
AVEC UN TUNISIEN
AUJOURD HUI JE VIS A PARIS ET JE SOUHAITE DIVORCER
MAIS IL REFUSE
ET JE N AI AUCUNE CONNAISSANCE DES LOIS ANGLAISES. QUE
DOIS JE FAIRE?
DE PLUS IL A UNE DE MES CARTES BLEUES COMMENT L
EMPECHER D UTILISER D AUTRES EFFETS PERSONNELS ? AYANT EU ACCES A MES
PAPIERS ET SACHANT IMITER MA SIGNATURE IL A PU FAIRE DE NOMBREUSES
PROCURATIONS COMMENT ME PROTEGER DE CELA?
MERCI DE VOTRE
REPONSE
CORDIALEMENT
sophie